
Le rapport d'activité de l'INAO est en ligne

Le dernier rapport d'activité de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) vient d'être publié. Ce document revient en détail sur les faits marquants de l'année 2021.

Cette année fut caractérisée par la prégnance des défis sanitaires, économiques et climatiques. Dans ce contexte difficile, les instances et les services de l'INAO se sont mobilisés pour accompagner, dans leur objectif de résilience, les professionnels des produits sous SIQO, soumis à des difficultés majeures.

L'année fut également marquée par une riche actualité européenne et internationale. L'INAO a été partie prenante de l'élaboration du nouveau règlement de la politique agricole commune publié en décembre, dit « omnibus ». L'institut a aussi préparé l'entrée en application du nouveau règlement bio à compter du 1er janvier 2022 en établissant des guides et notes pédagogiques pour permettre aux opérateurs de bien comprendre la portée de cette nouvelle réglementation. Suite à l'adhésion de la France à l'Acte de Genève, l'institut et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont procédé à toutes les formalités nécessaires au transfert de l'enregistrement des appellations précédemment enregistrées sous l'Accord de Lisbonne, contracté en 1958.

Suivi économique des productions, supervision des contrôles officiels, délimitation des zones de production sous SIQO, protection juridique... Les nombreuses actions réalisées en 2021 et présentées dans ce rapport soulignent la capacité de l'INAO à répondre aux attentes des opérateurs et consommateurs.

Ces actions se poursuivront, pour assurer la durabilité et l'attractivité des produits sous signes officiels de l'origine et de la qualité.

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/rapport-activite-inao-2021>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/communication>